

## **Le projet personnalisé**

C'est une disposition légale, visant à proposer à chaque personne accueillie au sein de « Ma Maison », un accompagnement adapté à ses besoins et ses souhaits de vie.

Chaque résident est accompagné dans la création de ce projet par un membre du personnel de Ma Maison appelé « référent ».

**PAGE 1**

Vous êtes invité à imaginer un ou plusieurs projets autour de :

## **Votre environnement**

Exemple : « J'aimerais avoir une radio dans ma chambre et des décorations sur les murs. »

## **L'accompagnement au niveau des soins personnels**

Exemple : « J'aimerais que l'on m'accompagne pour une douche 2X/semaine, de préférence le soir. »

PAGE 2

## **Les animations**

Exemple : « J'aimerais aller voir une exposition quand la situation sanitaire le permettra. »

## **Votre quotidien au sein de Ma Maison**

Exemple : « J'aimerais apporter mon aide pour mettre la table du déjeuner. »

## **Votre alimentation**

Exemple : « J'aimerais manger un fruit à chaque repas »

PAGE 3

# **L'accompagnement paramédical**

(psychologue, psychomotricien,  
kiné, orthophoniste, ...)

Exemple :

« J'aimerais rencontrer la  
psychologue à raison de ...fois  
par mois. »

Ou

« Je souhaite bénéficier de  
séance de gymnastique douce. »

PAGE 4

## **La lingerie**

Exemple : « J'aimerais être averti par écrit du jour auquel mes vêtements vont m'être rendus après avoir été lavés. »

## **Le service technique**

Exemple : « J'aimerais aider la personne responsable de la technique dans la réparation des... »

**ET tout autre chose qui favoriserait votre bien-être au quotidien.**

PAGE 5

Les différents projets seront écrits et évalués dans quelques mois afin de garantir leur mise en application.

Si vous le souhaitez, un membre de votre famille peut être présent lors de la signature du Projet Personnalisé.

Si vous ne souhaitez pas faire de Projet Personnalisé, vous est en droit de refuser.

**PAGE 6**